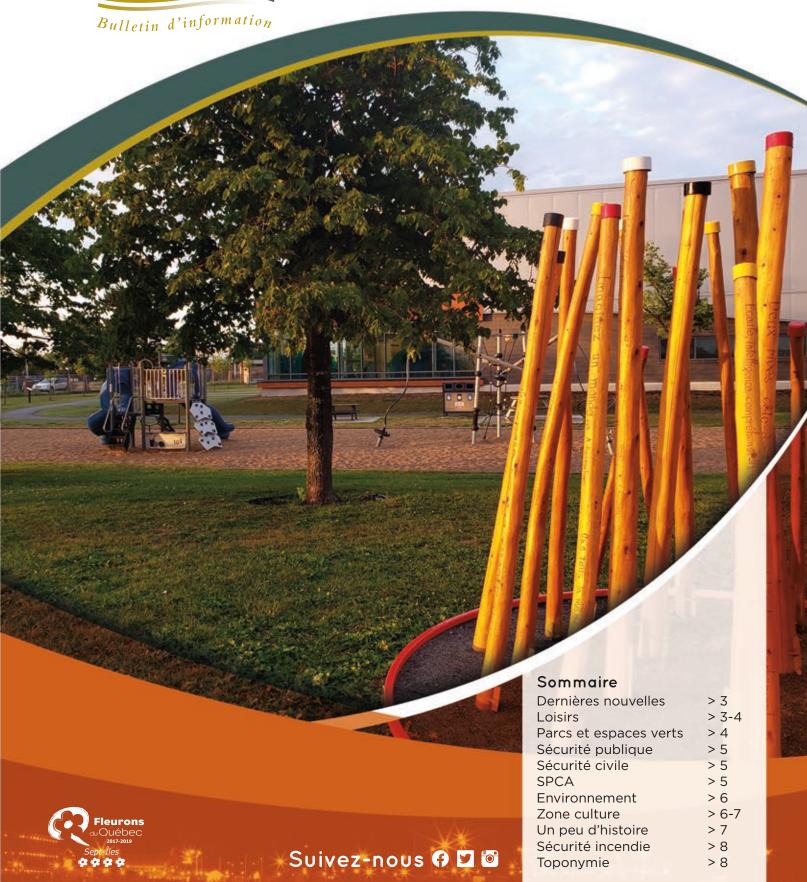


Octobre 2020 Volume 14, numéro 4





# ////L'édito

#### Bonjour,

Au moment d'écrire ces lignes, le gouvernement du Québec commençait à resserrer les diverses mesures visant à limiter la propagation de la COVID-19. Force est de constater qu'un rappel à l'ordre s'imposait. La très faible augmentation des cas que nous avons connue cet été, et ce, malgré une importante affluence de touristes, nous aura sans doute induit un faux sentiment de sécurité, entraînant un relâchement de nos efforts de prévention...

Je vous invite donc tous et toutes à relever la garde et à faire preuve de vigilance et de prudence. Nous devons ensemble, à tout prix, éviter de replonger dans un confinement

comme celui du printemps dernier, qui a fait très mal à nos entreprises, à nos organismes et surtout, aux plus vulnérables de notre communauté. Aux personnes concernées : Merci de mettre de côté votre scepticisme face à la pandémie et vos prétentions à certaines libertés individuelles le temps de traverser cette période difficile. Car c'est grâce à l'ensemble de nos comportements responsables que nous traverserons cette deuxième vague. Lorsqu'on est en pleine tempête, on rame! Les débats sur le « pourquoi » et le « comment », nous les reprendrons à la sortie de tout ça. Jusqu'à maintenant, la Côte-Nord tire bien son épingle du jeu, ce qui démontre que malgré l'absence des quelques rameurs trop occupés à débattre des mesures, nous avançons ensemble!

Dans le dossier du transport aérien, surveillez la campagne d'adhésion de la coop TREQ qui, lentement mais sûrement, prendra son envol cet automne. Je n'ai aucun doute qu'en tant que membre d'une coopérative d'aviation, nous aurons enfin voix au chapitre et, surtout, accès à des billets à coût raisonnable. L'arrivée de ce nouveau joueur va redéfinir le modèle du transport aérien régional au Québec : un modèle au service des régions et de leur développement, un modèle au service des gens.

À bientôt!

# Wotre MUNICIPAL



**Gervais Gagné**Conseiller municipal de Sainte-Marguerite

Denis Miousse

**Charlotte Audet** 



**Guylaine Lejeune**Conseillère municipale de Ferland

Marie-Claude

**Bellavance** 

Quessy-Légaré



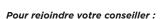
Jean Masse
Conseiller municipal
de l'Anse



Élisabeth Chevalier Conseillère municipale de Mgr-Blanche



Dominic
Elsliger-Ouellet
Conseiller municipal
Moisie - Les Plages



Par téléphone au 418 964-3211

Par courriel à mairie@septiles.ca

#### Hôtel de ville

546, avenue De Quen Sept-Îles (Québec) G4R 2R4 Téléphone: 418 962-2525 Télécopieur: 418 964-3213

#### Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et

13 h à 16 h 30

**Le Maire** Réjean Porlier

Vendredi : 8 h 30 à 12 h 30

# MASSEMBIÉES PUBLIQUES du CONSEIL MUNICIPAL

Les citoyens sont invités à assister aux séances publiques du conseil municipal **chaque 2° et 4° lundi du mois, à 19 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville. À noter que le port du masque est obligatoire pour accéder à la salle.

Les séances du conseil sont diffusées sur les ondes de :

- NousTV (COGECO câble 5/HD 555): En direct et en rediffusion à différentes heures, pendant les neuf jours suivant la séance.
- Télé OPTIK (TELUS HD 511) : En direct lorsque la grille horaire le permet, ou en différé le lendemain de la séance, à 19 h.
- Site Internet de la Ville de Sept-Îles: Les séances sont mises en ligne dans les 48 heures suivant la séance.
- En Facebook live, sur la page NousTV Côte-Nord

# Prochaines séances publiques:

13 (mardi) et 26 octobre | 9 et 23 novembre

#### L'actual<mark>i</mark>té municipale

**Coordination** Amélie

**Distribution**Postes Canada

Robillard

**Collaboration**Personnel des
services municipaux
et des corporations
municipales

dans tous les foyers de Sept-Îles.

**Dépôt légal**Bibliothèque nationale
du Québec

Réalisation graphique et impression

Coralis Communication Visuelle et Imprimerie B&E

**Tirage** 13 400

est un périodique publié cinq fois par année par le

Service des communications et distribué gratuitement

Pour toute suggestion ou commentaire concernant *L'actualité municipale*, écrivez-nous à *communications*@*septiles.ca* 

# MDernières NOUVELLES

### Nouvelles limites de vitesse Secteurs Clarke et Val-Marguerite & chemin d'accès à la plage du lac des Rapides

En vertu du règlement n° 2020-450, la vitesse maximale permise dans les rues des secteurs **Clarke et Val-Marguerite** est maintenant de **40 km/h**.

40 secteur

Ce règlement réduit aussi la limite de vitesse à 10 km/h et interdit les dépassements dans la côte donnant accès à la plage du Centre de plein air du Lac des Rapides.

Ces modifications réglementaires font suite à des recommandations du comité de circulation de la Ville de Sept-Îles qui s'était penché sur les nombreuses plaintes de citoyens soulignant la vitesse excessive dans ces secteurs.

Au cours des dernières années, la Ville de Sept-Îles a réduit à **40 km/h** la limite de vitesse permise dans les secteurs **Ferland** (2015), de la **Rive** (2017), **Moisie**, ainsi que dans le quartier **Rochette** (2018).

## Nouveau nom de domaine

### ville.sept-iles.qc.ca devient septiles.ca

La Ville de Sept-Îles a procédé, il y a quelque temps, au changement de son nom de domaine informatique. Ce changement s'applique aussi bien au site Web municipal (**septiles.ca**) qu'aux adresses de courriel



permettant de joindre les employés et les différents services municipaux (ex. communications@septiles.ca).

Bien que l'ancien nom de domaine (ville.sept-iles.qc.ca) restera fonctionnel pour encore quelques mois, nous vous invitons dès maintenant à mettre à jour vos favoris et vos contacts!

# Parcours actifs Un peu d'action sur votre trajet!

Vous avez peut-être remarqué l'un ou l'autre des onze parcours actifs peints sur les trottoirs dans différents secteurs de la ville... Ceux-ci permettent d'ajouter un peu d'action et de défi dans les déplacements à pieds des petits et des grands!



Cette initiative a été réalisée avec le soutien du comité régional sur le transport actif et l'Unité régionale loisir et sport Côte-Nord.

### Plan d'action annuel à l'égard de l'intégration des personnes handicapées

La Ville de Sept-Îles a adopté récemment son plan d'action 2020-2021 relatif à l'intégration des personnes handicapées. L'objectif de ce plan est de mettre en œuvre des mesures concrètes visant à faciliter l'intégration à la vie septilienne des personnes vivant avec un handicap.

Ce document est disponible sur le site Internet de la Ville de Sept-Îles (septiles.ca)

Voici quelques objectifs contenus dans ce plan d'action :

- Souligner les différentes semaines et journées thématiques visant à sensibiliser le public et à encourager l'intégration des personnes handicapées.
- Améliorer l'accessibilité universelle du transport collectif en faisant connaître les services de la Corporation de transport adapté de Sept-Îles.
- Faciliter la circulation dans les rues pour les personnes à mobilité réduite, particulièrement en période hivernale.
- Sensibiliser les propriétaires de commerces afin d'assurer l'accessibilité des établissements.
- Ajouter de nouveaux modules de jeux adaptés dans certains parcs municipaux.
- S'assurer du respect, en collaboration avec la Sûreté du Québec, de la réglementation en lien avec l'accès aux stationnements réservés aux personnes handicapées.
- Poursuivre l'intégration des enfants handicapés aux activités des terrains de jeux estivaux et voir à l'embauche de moniteurs dédiés à cette clientèle.
- Etc.

Pour plus d'information sur ce plan d'action, communiquer avec la Direction générale au **418 964-3201** ou par courriel à **directiongenerale@septiles.ca**.

# **MILDISIRS**

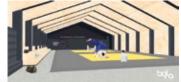
## Conversion de l'ancienne piscine en dojo

Les travaux visant la conversion de l'ancienne piscine du Centre socio-récréatif en un dojo pour la pratique des arts martiaux vont bon train et devraient être complétés d'ici la fin de l'année.

Une partie importante de ce projet de 1,9 million de dollars consiste à recouvrir l'ancien bassin, d'abord par l'installation d'une structure d'acier, puis d'un pontage métallique, avant de pouvoir couler la surface de béton.

Les adeptes de judo pourront donc bientôt s'entraîner dans un endroit adapté et sécuritaire.





## Reprise des activités au Centre socio-récréatif Consignes sanitaires à respecter

Avec la reprise des activités de plusieurs organismes sportifs et culturels, le Centre socio-récréatif reprend vie graduellement! À noter toutefois quelques **consignes** en lien avec les mesures visant à limiter la propagation du coronavirus :

- Le port du masque est obligatoire pour entrer et circuler dans le Centre socio.
- Le lavage des mains est obligatoire à l'entrée.
- Aucun flânage n'est permis. Les personnes doivent se présenter quelques minutes avant leur activité et quitter les lieux immédiatement après.
- Afin d'éviter les rassemblements, il est recommandé aux parents de déposer leur enfant à l'entrée extérieure du Centre socio (en s'assurant qu'un moniteur ou un responsable de l'activité le prenne en charge) et de l'y attendre à la fin de l'activité.
- L'accès aux vestiaires est limité (10 personnes max.). Il est interdit d'utiliser les douches et les casiers.

À noter que différentes consignes peuvent s'appliquer selon l'activité. Chaque organisme est tenu d'en informer ses participants et de veiller à leur application.

## Bibliothèque Louis-Ange-Santerre

La Bibliothèque Louis-Ange-Santerre est maintenant ouverte selon son horaire régulier, soit :



- du lundi au mercredi, de 12 h à 20 h
- le ieudi et le vendredi, de 9 h à 18 h
- le samedi et le dimanche, de 9 h à 17 h

Tous les services sont disponibles et les mesures sanitaires d'usage (port du masque, distanciation et lavage des mains) s'appliquent pour votre sécurité et celle de nos employés.

À noter que le service de prêt sur réservation (par téléphone ou par courriel) est toujours disponible. Communiquez avec nous pour plus d'information au 418 964-3355 ou bibliotheque@septiles.ca.

Si vos biens sont endommagés lors des opérations de déneigement, la Ville ne sera pas nécessairement responsable des dommages causés. Pour être tenue responsable, il faudra démontrer qu'une faute ou une négligence a été commise par la Ville lors des opérations. Il importe de vous assurer que vos aménagements sont suffisamment protégés pour affronter les rigueurs de l'hiver et que leurs emplacements sont indiqués adéquatement.

# PARCS et ESPACES VERTS

### Opérations de déneigement Bien protéger son terrain pour l'hiver

L'hiver, certains arbres et végétaux sont plus susceptibles d'être endommagés par la neige, le verglas, le vent, les opérations de déneigement et les sels de déglaçage. Pour s'assurer que les opérations de déneigement se déroulent

efficacement et pour limiter les risques que vos biens soient endommagés, il est recommandé de :

- Protéger les arbres et les arbustes et indiquer leur emplacement à l'aide de tuteurs ou de piquets;
- Indiquer la présence d'un aménagement, d'un muret ou d'une bordure à l'aide de tuteurs ou de piquets.

De plus, il est fortement déconseillé d'installer des aménagements sur la portion de terrain correspondant à l'emprise de la rue appartenant à la Ville.

# Protection hivernale des végétaux

Selon leur localisation et leur âge, évaluez la pertinence de protéger vos **arbres et arbustes** d'une couverture hivernale. Dans ce cas, il est recommandé de fixer un madrier de bois (2" x 4") face au jet de la souffleuse, en prenant soin de protéger le tronc pour ne pas endommager l'écorce. Au préalable, ficelez les branches pour éviter que celles-ci ne cassent lors du dégel. Enlevez délicatement la corde au printemps pour permettre le débourrement des feuilles.



Dans le cas des **conifères**, une protection est recommandée lorsque l'arbre est fortement exposé aux vents et aux projections de la souffleuse. Dans de tels cas, une clôture à neige recouverte d'une toile synthétique ou de jute constitue un excellent choix. Vous pouvez aussi recouvrir le conifère d'un filet de plastique transparent qui prévient l'ouverture de la cime et le déchirement engendré par la souffleuse ou par les chutes de neige abondantes.

Les **haies** ont tout intérêt à être protégées d'une clôture à neige disposée en forme de tipi, avec une couverture hivernale plastifiée contre les sels de déglaçage.

Si vous avez des **plantes vivaces** exposées aux sels de déglaçage, un moyen simple et efficace de les protéger est de les recouvrir d'une toile synthétique ou encore de feuilles mortes recouvertes d'une clôture à neige pour éviter qu'elles ne s'envolent au vent.

Source : Ville de Québec





# MINSécurité PUBLIQUE

# Protégez les enfants, respectez le brigadier

Le brigadier scolaire aide les enfants à traverser la rue aux endroits dangereux. Le Code de la sécurité routière vous oblige à lui obéir :



- Arrêtez: Immobilisez votre véhicule avant la ligne d'arrêt lorsqu'il lève son panneau d'arrêt.
- **2. Attendez:** Les enfants et le brigadier doivent traverser.
- **3. Repartez :** Le panneau d'arrêt est baissé, tout le monde est en sécurité, vous pouvez repartir.

Attention! Piétons et cyclistes, vous devez aussi respecter les directives des brigadiers.

#### **Sanctions**

Piétons: amende de 15 \$ à 30 \$ Cyclistes: amende de 80 \$ à 100 \$ Conducteurs: amende de 200 \$ à 400 \$ et 4 points d'inaptitude

Source: SAAQ

## Vols de véhicules et dans les véhicules Conseils de prévention

Depuis les dernières semaines, plusieurs vols de véhicules et vols perpétrés dans les véhicules ont été signalés dans le secteur de Sept-Îles. Les policiers invitent donc les citoyens à la vigilance et recommandent de suivre ces quelques règles de prévention :

- Gardez vos vitres fermées lorsque le véhicule est sans surveillance;
- Verrouillez les portières et le coffre arrière du véhicule;
- Si possible, garez votre véhicule dans un endroit bien éclairé et achalandé;
- Ne laissez jamais votre clé dans le contact si vous devez laisser votre véhicule sans surveillance;
- Ne laissez aucun objet de valeur visible dans le véhicule;
- Rangez les colis, sacs et sacs à main à l'abri des regards et surtout, ne laissez pas dans votre voiture vos carnets de chèques, votre porte-monnaie ou les clés de la 2º voiture du domicile;
- Retirez tout élément pouvant indiquer qu'un appareil électronique se trouverait à l'intérieur (support de GPS, chargeur, adaptateur);
- Éteignez la fonction Bluetooth et Wi-Fi de vos appareils pour éviter que des voleurs captent leur signal.

Le Code de la sécurité routière prévoit que nul ne peut laisser sans surveillance un véhicule routier dont il a la garde sans avoir préalablement enlevé la clé du contact et verrouillé les portières. Cette infraction peut entraîner une amende de 108 \$.

Toute information sur des activités de nature criminelle peut être communiquée en tout temps, de façon confidentielle, à la Centrale de l'information criminelle au 1800 659-4264.

# m//Sécurité CIVILE

# Devenir bénévole pour la Croix-Rouge de Sept-Rivières

La Croix-Rouge compte plus de 60 millions de bénévoles dans le monde. Ici, au Québec, ce sont 5 000 bénévoles qui réalisent avec dévouement et fierté la mission de la Croix-Rouge, jour après jour, partout à travers la province. Il s'agit souvent de travailleurs qui, tout comme vous, ont envie de consacrer une partie de leur temps libre à venir en aide aux autres.

Dans l'urgence, les intervenants bénévoles formés de la Croix-Rouge viennent en aide aux sinistrés, suite à un incendie, une inondation ou tout autre événement qui force une évacuation. Ils offrent un réconfort indispensable et comblent les besoins essentiels d'hébergement, d'alimentation et d'habillement des personnes sinistrées.

Si vous aimez l'action, joignez notre dynamique équipe de services aux sinistrés. Soyez ainsi au cœur de l'action, dans votre communauté! Une formation en intervention

d'urgence auprès des sinistrés, reconnue par le gouvernement du Québec, est offerte à tous les intervenants volontaires.

Communiquez avec nous pour plus de renseignements, en visitant notre site **partenairescroixrouge.ca** ou en composant le **418 648-9066 #648 5357**.

Source: Croix-Rouge canadienne

# **MINSPCA**

#### La SPCA en mode 2.0

La SPCA Côte-Nord offre maintenant différents services en ligne sur son site **spcacotenord.ca**. Vous profitez ainsi de nos services sans avoir à vous déplacer ou à prendre rendez-vous!

Voici les services en ligne offerts par la SPCA Côte-Nord :

- Renouvellement annuel de la licence de votre animal.
   Pour ce faire, ayez en main le numéro de licence (numéro à 5 chiffres) qui se trouve sur la médaille SPCA de votre animal.
- Enregistrement d'un nouvel animal. Si vous avez déjà un dossier à la SPCA Côte-Nord, l'animal y sera inscrit et sa médaille vous sera envoyée par la poste. Si vous n'avez pas de dossier, celui-ci sera créé et la médaille vous sera aussi transmise par voie postale.
- Remplacement d'une médaille. Si votre animal a perdu sa médaille, faites une demande de remplacement en ligne et une nouvelle médaille vous sera envoyée par la poste.
- Soutenez votre SPCA! À partir de notre site Web, vous pouvez faire un don ponctuel ou des versements sur une base régulière. Un reçu pour fins d'impôt vous sera transmis à la fin de l'année. Merci à l'avance de votre soutien!

### Indice de la qualité de l'air Sept-Îles aura une station permanente de mesure

Après plusieurs années de discussions et de représentations, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) a confirmé qu'une station permanente de mesure de la qualité de l'air sera installée à Sept-Îles.



Cette station, qui fera partie du Réseau de surveillance de la qualité de l'air du Québec, permettra de mesurer l'air ambiant afin de produire et de diffuser un indice de la qualité de l'air (IQA) à Sept-Îles. Selon le choix du site, la station pourrait être installée en 2021 ou 2022.

Rappelons qu'afin de répondre à des préoccupations citoyennes, trois analyses portant sur la qualité de l'air à Sept-Îles ont été réalisées par le Ministère entre 2009 et 2015. Celles-ci avaient démontré que Sept-Îles bénéficiait d'une bonne qualité de l'air, comparable sur une base annuelle à celle que l'on retrouve en milieu urbain ou périurbain.

# À la mi-novembre, l'écocentre passe à l'horaire d'hiver

À compter du dimanche 15 novembre\*, l'écocentre du 601, boulevard des Montagnais passe à l'horaire d'hiver. Le site sera donc ouvert tous les jours de 12 h à 16 h, sauf le mercredi (fermé).



#### Fermeture des ARMR de Moisie et Clarke

Les aires de réception des matières résiduelles de Moisie et Clarke fermeront leurs portes pour la saison froide le dimanche **8 novembre\***, et ce, jusqu'à la mi-mai. Durant cette période, les résidents de ces secteurs sont invités à utiliser les services de l'écocentre du centre-ville.

Consultez notre site Internet pour plus d'information : septiles.ca/ecocentre.

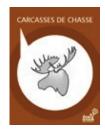
\*Dates sujettes à changement.

### Disposition des carcasses d'orignaux

Les amateurs de chasse peuvent disposer gratuitement de leurs carcasses d'orignaux dans un conteneur prévu à cet effet, à l'écocentre de Sept-Îles (601, boulevard des Montagnais). Ce service est offert uniquement durant la saison de la chasse et s'adresse exclusivement à la clientèle résidentielle.

Les carcasses doivent être apportées dans des sacs étanches.

Par cette initiative, la Ville de Sept-Îles souhaite limiter les dépôts illégaux dans la nature ainsi que la contamination des conteneurs et des camions de transport des matières recyclables.



## mmZone CULTURE

### Cure de jeunesse pour la Salle Jean-Marc-Dion

Vous avez probablement remarqué ces derniers mois, en circulant sur le boulevard Laure, l'impressionnant chantier dont est l'objet la salle de spectacle. On y effectue des travaux de réfection de l'enveloppe extérieure du bâtiment, rendus nécessaires en raison des importantes infiltrations d'eau observées au cours des dernières années.

Ces travaux représentent un investissement de 6,5 millions de dollars, financé aux deux tiers par des contributions gouvernementales, dont 2,3 millions du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Les travaux se poursuivront jusqu'en mars 2021.



Aspect extérieur de la Salle Jean-Marc-Dion une fois les travaux complétés (modélisation).

Les informations concernant la programmation de spectacles de l'automne 2020, ainsi que sur les annulations et les reports, sont disponibles sur la page Facebook de la Salle Jean-Marc-Dion ou sur le site Internet de la Salle.

## Locaux temporaires pour l'École de musique de Sept-Îles

En raison d'un dégât d'eau survenu en mars dernier dans ses locaux du Centre sociorécréatif, l'École de musique s'installe temporairement dans de nouveaux locaux situés au 22, rue Lemaire. En plus des



cours de chant et d'instruments, l'ÉMSI met sur pied cette année une troupe de chant adulte, *Les choristes du Nord*, ainsi qu'un orchestre d'harmonie pour les jeunes de 12 à 17 ans.

Pour information et inscription : 418 962-5208

## Tout un mois de Journées de la culture!

En raison de la situation actuelle liée à la COVID-19, l'édition 2020 des Journées de la culture se déroulera exceptionnellement



sur tout un mois, du vendredi 25 septembre au dimanche 25 octobre. Surveillez la page Facebook Sept-Îles fièrement culturelle ou le site **journeesdelaculture.qc.ca** pour connaître la programmation des activités gratuites.

# MINZone CULTURE

### Le capelan roule

#### Une nouvelle œuvre installée à Gallix

Le capelan roule est un projet artistique de participation citoyenne de l'artiste Michelle Lefort. Plusieurs citoyens ont collaboré à ce projet, que ce soit pour le burinage de pièces, les communications, le repas bénéfice livré à domicile ou l'installation de l'oeuvre. Ce n'est donc pas sans raison que cette création s'inspire de l'attachement des résidents de Gallix à leur communauté...

Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier de la Ville de Sept-Îles (budget de district Sainte-Marguerite) et de l'Entente de développement culturel.



### Appel de projets

### Fonds de développement culturel

À l'invitation conjointe de la Ville de Sept-Îles, du ministère de la Culture et des Communications et d'Aluminerie Alouette, les artistes et les intervenants culturels ont jusqu'au **17 octobre** pour déposer leur projet au Fonds de développement culturel. Les projets recherchés sont des initiatives artistiques ou culturelles (incluant l'histoire et le patrimoine) qui doivent être réalisées sur le territoire de la Ville de Sept-Îles, se distinguer



par leur originalité et leurs retombées dans le milieu et contribuer à la vitalité et au développement culturel septilien. Les projets peuvent être initiés par des artistes professionnels ou en voie de professionnalisation, des organismes culturels ou des établissements d'enseignement.

L'aide financière maximum accordée par projet est de 5 500 \$. Les critères et modalités d'évaluation, ainsi que le formulaire de présentation de projet, sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Sept-Îles (**septiles.ca**), dans l'onglet *Loisirs et culture/Arts et culture*.

# milUn peuD'HISTOIRE

# La Société historique du Golfe

#### Garder l'histoire bien vivante, depuis plus de 50 ans!

Le 23 mars 1970, des citoyens de Sept-Îles se réunissaient à la bibliothèque municipale afin de fonder une société d'histoire. Parmi les membres présents se trouvaient Léger Desrochers, Laure Bourdages, Lauréat Méthot, Roland Lévesque, Gustave Gauvreau et quelques autres. Un comité provisoire, présidé par Louis-Ange Santerre, définit la mission et les objectifs que poursuit encore quieurd'hui la Société historique du Golfe : se consagre



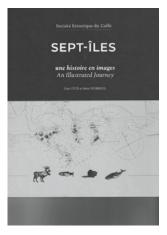
et les objectifs que poursuit encore aujourd'hui la Société historique du Golfe : se consacrer à la mise en valeur, à la défense et à la préservation du patrimoine historique nord-côtier.

Pour en savoir plus sur les réalisations et les projets de la Société historique du Golfe de sa fondation jusqu'à aujourd'hui, visitez le site **www.shgcn.ca**.

# Livre Sept-Îles : une histoire en images - An Illustrated Journey (2e édition)

D'abord lancé en juin 2019, ce livre s'inscrit dans la foulée des quatre DVD produits par la Société historique du Golfe, retraçant l'histoire des communautés de Sainte Marguerite-de-Gallix, Clarke City, Sept-Îles et Moisie, à travers les témoignages de gens qui l'ont vécue. Pour les intéressés, ces documents sont disponibles au Musée régional de la Côte-Nord.

Un an et 800 copies écoulées plus tard, la SHG est fière de proposer à la population la deuxième édition de *Sept-Îles : une histoire en images*. Les lecteurs éprouveront un grand plaisir à suivre ce parcours balisé de plus de 300 photographies, de 30 citations historiques et de 15 cartes anciennes... Des mystérieux vestiges laissés dans les portages de la rivière Sainte-Marguerite par les ancêtres des Innus il y a 4000 ans, à l'escale du grandiose R.M.S. Queen Mary 2 dans les eaux septiliennes en 2017, l'histoire du « Grand Sept-Îles » a de quoi surprendre et fasciner!



7

### « Le premier responsable, c'est toi! »

La semaine de prévention des incendies se tient du 4 au 10 octobre. La Sécurité incendie de la Ville de Sept-Îles en profite pour vous rappeler qu'il est obligatoire que votre résidence ou votre logement soit muni d'un avertisseur de fumée par étage. Assurez-vous régulièrement de son bon fonctionnement et remplacez-y les piles deux fois par année.



#### Dans la cuisine : petits conseils de prévention

- · Si vous faites de la friture, utilisez toujours une friteuse afin de réduire les risques d'incendie.
- · Ne laissez jamais un chaudron ou poêlon sans surveillance lorsque vous cuisinez. Un incendie est si vite arrivé!



Pour davantage de conseils de prévention, visitez la section Services aux citoyens/Sécurité incendie du site septiles.ca.

# **MINTOPONYMIE**

### Dr Gérard Beaulieu (1906-1984) et **Dorothy Nagle** (1914-2004)

Deux rues de Sept-Îles ont été nommées en l'honneur de ce couple qui a marqué le domaine des services de santé à Sept-Îles, soit la rue Beaulieu, dans le district de Jacques-Cartier, et la rue Dorothy-Nagle, dans le secteur Rochette.

Le docteur Gérard Beaulieu s'établit à Sept-Îles en avril 1938 avec son épouse Dorothy Nagle, l'une des premières infirmières de Sept-Îles. Il se dévoue principalement auprès de la population autochtone, tout en soignant aussi les non-autochtones. En 1949, il fait construire la première pharmacie de Sept-Îles. Celle-ci était située à l'emplacement actuel du Château Arnaud.

#### Pour être bien informé

Pour rester à l'affût des dernières nouvelles, des services municipaux, des activités, de la réglementation, etc., suivez la Ville de Sept-Îles sur ses différentes plateformes :

Web: septiles.ca

Facebook : Ville de Sept-Îles Instagram : villeseptiles Twitter: @VilledeSeptlles

Service d'alertes automatisé : septiles.ca/alertes

# Nouvellement arrivé à Sept-Îles?

Consultez notre site Internet et n'hésitez pas à communiquer avec nous pour recevoir une pochette informative sur les différents services offerts par la Municipalité. Bienvenue chez nous!

Pour nous joindre: 418 964-3201 **Site Internet:** septiles.ca/nouvelarrivant

#### Urgence

Sécurité incendie et service ambulancier911
Police Téléphone310-4141 Cellulaire*4141
Urgence « Travaux publics » (en tout temps)418 964-3300
Urgence « SPCA » (en tout temps)418 964-3272
<b>Mairie</b>
Services municipaux

Communications418 964-3344
Contentieux418 964-3222
Cour municipale418 964-3250
Direction générale418 964-3201
Évaluation et taxation418 964-3217
Finances418 964-3215
Greffe
Ingénierie418 964-3225
Loisirs et culture (500, avenue Jolliet)418 964-3340
Ressources humaines
Sécurité incendie (153, du Père-Divet)418 964-3280
Travaux publics (601, boul. des Montagnais)418 964-3300
Urbanisme418 964-3233

#### Loisirs et culture

Arénas et plein air	. 418 964-3330
Bibliothèque Louis-Ange-Santerre	418 964-3355
Centre socio-récréatif	418 964-3371
Dossiers spéciaux	. 418 964-3345
Maison des jeunes	418 964-3379
Programmation (message enregistré)	418 964-3333

#### Centres communautaires

Ferland (école Bois-Joli)	418 964-3209
La Chapelle (Canton Arnaud)	418 583-2321
Marguerite (Gallix)	418 766-3162
Maurice-Roy (Moisie)	418 927-3653
Place de l'Anse (école Camille-Marcoux)	418 964-3264
Roger-Smith (Clarke City)	418 583-2820
Wilfrid-Gallienne (Moisie)	418 927-2133

### Corporations

Développement Économique Sept-Îles418 962-7677
Corporation de Protection de l'Environnement418 962-1316
Corporation de transport adapté418 962-7111
Musée régional de la Côte-Nord418 968-2070
Office municipal d'habitation418 962-7565
Refuge des animaux (SPCA)418 964-3272
Salle Jean-Marc-Dion Billetterie418 962-0100
Administration418 962-0850
Station récréotouristique Gallix418 766-7547
Tourisme Sept-Îles418 962-1238

